La sélection à l'entrée à l'université, gage de poursuite d'études dans la filière ?

Le cas des licences en arts, lettres, langues, sciences humaines.

L'université a souvent été, et parfois même continue d'être, perçue et analysée comme le seul segment de l'enseignement supérieur ouvert, en opposition aux filières sélectives de l'enseignement supérieur, qui sont les STS, les IUT ou encore les CPGE. La sélection des étudiants par l'institution se ferait ainsi en master, tandis qu'une première sélection s'opérerait par « l'échec » au cours des années de licence. Or, cette distinction classique entre filières sélectives non universitaires et filières universitaires de masse est de plus en plus remis en cause avec la modification de l'offre de formation universitaire depuis le début des années 2000 et le développement des licences dites « sélectives ». Ainsi, un brouillage des frontières autour de la question de la sélection s'opère dans le champ de l'enseignement supérieur.

Ce constat semble se renforcer avec la mise en place de la plateforme ParcourSup suite à la loi ORE de mars 2018 en lieu et place de l'ancienne plateforme APB, qui introduit la sélection à l'université (Bodin et Orange 2019; Clément, Couto et Blanchard 2019). Si les travaux de recherche quantitatifs menées suite à la mise en place de ParcourSup sont jusqu'à présent peu nombreux (on peut citer Bugeja-Bloch et Couto 2018), certains articles de presse font écho d'une homogénéisation sur le plan scolaire (et par conséquent social) des publics étudiants au sein de certaines filières, notamment celles en tension (Le Nevé 2020).

Un des objectifs de la loi ORE est par ailleurs de lutter « ce taux de 60% d'échec à l'issue de la première année universitaire »(Stromboni 2017)¹, et par conséquent de permettre aux universités de « mieux » choisir qui sont leurs étudiants, puisque la sélection à l'entrée des formations permet d'homogénéiser le public de ces dernières afin qu'il soit en adéquation avec ses exigences (Millet et Thin 2007; Darmon 2012). C'est d'ailleurs ce taux censé souligner la sélection par l'échec qui, par sa dramatisation, a servi de justification politique au changement de plateforme en lien avec la loi ORE (Frouillou, Pin et Van Zanten 2019, p. 209).

A travers l'analyse des trajectoires dans l'enseignement supérieur des étudiants admis en licences sélectives (LS) et non sélectives (LNS) dans le domaine des arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH) lors de la session 2016, nous interrogeons alors ce que fait la sélection à l'entrée universitaire sur la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, et notamment sur la linéarisation des trajectoires.

Littérature

Dans un article de 2011, R. Bodin et M. Millet souligne que l'abandon au cours du premier cycle universitaire est un « fait social » tel que l'entend E. Durkheim (Durkheim 2010 [1895]), c'est à dire « un fait constant et régulier qui ne trouve pas son origine dans les aléas universitaires ou les seules consciences individuelles » (Bodin et Millet 2011, p. 226) : le taux de non-réinscriptions et de sorties du système est ainsi relativement stable dans le temps (Ménard 2018), et ne serait ainsi pas propre à la période post-explosion scolaire. Pour autant, le taux de « 60% d'échec en première année à l'université » est régulièrement avancé par les partisans de l'idée de crise récente de l'Université, crise en lien avec une hétérogénéisation des publics post-massification qui dégraderait la « qualité de la population accueillie », notamment dans le secteur des sciences et celui des lettres et sciences humaines et sociales (Vatin et Vernet 2009). Pour ces auteurs, introduire la sélection à l'entrée serait ainsi une des réponses à la crise que connaîtrait l'institution universitaire.

¹ Malgré la polysémie que recouvre ce terme d'échec (voir notamment Bodin et Millet 2011; Bodin et Orange 2013a)

Toutefois, comme le souligne plusieurs travaux, ce taux d'échec de 60% recouvre des réalités diverses, allant de la réinscription en première année du fait d'un échec à l'examen aux sorties du système d'enseignement supérieur (par ailleurs fréquemment pour un emploi), en passant par les réorientations dans d'autres filières de l'enseignement supérieur (Bodin et Millet 2011; Millet 2012; Bodin et Orange 2013a). De même, le terme de « réussite étudiante » reste difficilement objectivable, et se résume bien souvent à une opposition entre diplomation ou non, puisque tout retard est considéré comme étant la conséquence de difficultés scolaires rencontrées durant le parcours de formation, et ce alors que 39% des étudiants obtiennent leur licence en 3 ou 4 ans (Paivandi 2018). Il convient donc d'être prudent avec l'utilisation de ces termes, notamment celui « d'échec », qui peut ainsi ne pas être vécu comme tel par les étudiants. En effet, l'Université reste le seul segment de l'enseignement supérieur proposant des formations non sélectives : elle devient dès lors la seule à pouvoir jouer ce rôle de régulation de l'enseignement supérieur, de sas de transition pour les néo-bacheliers recalés des formations sélectives, en attente de pouvoir y entrer l'année suivante mais souhaitant garder un pied dans les études supérieures pour des raisons diverses et variées.

Or, c'est ce caractère non sélectif et « passif de l'entrée dans une filière ouverte [qui permet] d'assimiler toute entrée dans ces filières, ou tout au moins la majorité d'entre elles, à un choix par défaut »(Bodin et Orange 2013b, p. 18), et qui fait de la sélection à l'entrée une solution proposée par ceux défendant la thèse d'une crise de l'université. Pour autant, R. Bodin et S. Orange rappellent que la sélectivité d'une formation n'est pas nécessairement gage d'élitisme sur le plan scolaire : d'autres critères entrent en jeu dans la sélection des candidats, comme peut l'être l'origine géographique des candidats dans le cadre des étudiants en STS ou l'expérience personnelle dans le cadre des écoles d'éducateurs spécialisés. Plus que l'excellence scolaire, ce sont ainsi des dispositions particulières qui peuvent être recherchées chez les candidats par les différentes formations. En s'assurant de cette adéquation entre les dispositions des candidats et celles requises a priori par la formation, cette dernière homogénéise ainsi sa population étudiante, alors plus réceptive et plus à même de s'engager au sein du cursus jusqu'à son terme.

Par ailleurs, un autre reproche qui peut parfois être adresser à l'Université est son caractère faiblement intégrateur et structurant. Une autonomie relativement forte est octroyée aux étudiants comparativement aux autres formations du supérieur, ce qui incite peu au travail scolaire. De fait, une partie du rejet de l'université par certains étudiants pourrait être dû à une plus grande volonté d'encadrement de ces derniers, notamment ceux de la démocratisation scolaire (Beaud 2008). S'il convient de nuancer cette généralisation du fait de l'existence de matrices de socialisation disciplinaires propres à chacune des filières -M. Millet souligne par exemple de fortes différences entres les filières de sociologie et celles de médecine(Millet 2000; Millet 2003)-, les LS se proposent, tout du moins une partie d'entre elles, comme une réponse à ces deux problèmes que nous venons d'évoquer, à savoir le manque de prestige des licences du fait de leur non-sélectivité, ainsi que le faible encadrement de ces formations².

Si la question de la sélection à l'entrée de l'université fait débat, les LS restent un angle mort de la sociologie de l'éducation, à la fois parce qu'elles sont des formations qui se sont développées récemment (au cours des années 2000), mais également du fait de la difficulté d'obtenir des informations (tant qualitatives que quantitatives) sur ces dernières. A l'instar du passage d'APB à ParcourSup, qui ne permet plus aux futurs étudiants de choisir au mieux leur formation en fonction des capacités d'accueil de ces dernières³, l'apparition des LS va de pair avec une inversion des positions des acteurs et, par conséquent, du choix des étudiants par les universités, ce qui, comme le souligne L. Frouillou, « s'inscrit donc dans une stratégie de « recrutement » des étudiants, qui témoigne d'un

² Et qui tient en partie, rappelons-le, au manque toujours plus prononcé de moyens dans l'enseignement supérieur français.

³ Voir pour cela le rapport au Parlement du comité éthique et scientifique de ParcourSup (Lenoir et al. 2019, p. 16).

rôle actif de l'institution universitaire dans les différenciations de publics » (Frouillou 2015, p. 317). Selon F. Sarfati, cette augmentation de l'offre d'enseignement sélectif au sein de l'université serait alors une réponse à l'accroissement de l'offre privée d'enseignement supérieur et au départ des meilleurs bacheliers vers les formations les plus sélectives (Sarfati 2015). A ce titre, l'exemple de l'université Paris 1 est tout à fait exemplaire : en 2015, l'établissement comptait 20 LNS et 16 LS, ces dernières étant présentées par le président de l'Université d'alors comme « l'avenir de l'université »⁴. Sélectives et par conséquent avec des effectifs restreints, ces formations proposeraient ainsi un meilleur encadrement des étudiants, participant au développement et renforcement d'une Université à plusieurs vitesses, bien que ces formations ne forment pas un tout homogène. Si la sélection se présente ainsi comme un instrument contribuant à la réussite des étudiants, une réussite qui reste par ailleurs bien souvent analysée sous le seul angle de la validation des examens, et allant de pair avec des trajectoires linéaires au sein de l'enseignement supérieur, elle illustre aussi et surtout une volonté d'attirer les meilleurs bacheliers.

Par conséquent, à travers le cas des LS dont l'existence est antérieure à ParcourSup, il convient d'analyser ici si le caractère sélectif d'une formation universitaire a un effet sur les trajectoires de maintien des étudiants dans l'enseignement supérieur, puis de voir dans quelle mesure cet effet est en partie lié aux caractéristiques du public qui compose chacune de ces formations.

Données et méthodologie

Dans le cadre de ce travail, plusieurs matériaux ont été mobilisés.

Premièrement, nous avons utilisé la base de données Admission Post Bac 2016. Nous avons choisi de produire nos analyses sur les filières d'ALLSH dans la mesure où ces formations sont parmi les principaux réceptacles de la massification scolaire (Erlich et Verley 2010; Beaud et Millet 2018). De fait, notre population d'études est constituée de 52.702 lycéens admis dans ces filières en fin de la procédure APB, parmi lesquels 3.588 (6,8%) dans une LS. Il est à noter que les filières de sciences sociales ne font pas partie de l'analyse, dans la mesure où nous avons considéré qu'un nombre important d'entre elles, à l'image de la psychologie, de l'information-communication ou encore des sciences de l'éducation, différait dans la manière dont l'orientation pouvait être abordée puisque constituant des filières considérés par une frange des étudiants comme permettant un « nouveau départ », car non enseignées dans le secondaire.

Deuxièmement, nous avons utilisé les bases SISE d'inscription dans les établissements d'enseignement supérieur pour les années 2016-2017 à 2018-2019, ainsi que les bases « Postbac » d'inscription dans les établissements du secondaire (STS, CPGE, et quelques autres formations) pour les mêmes années universitaires, et avons apparié ces bases avec celle APB.

Enfin, nous utilisons également certains des entretiens effectués dans le cadre de notre travail de thèse, portant sur les aspirations et parcours d'études dans les licences en ALLSH.

3

⁴ Voir « Les nouveautés de la rentrée », Panthéon-Sorbonne Magazine, n°8, p.38, ainsi que l'analyse qu'en fait L. Frouillou dans son travail de thèse (Frouillou 2015)

1. Des « niches sociales » au sein de l'université

Dans le premier temps de notre analyse, nous nous intéressons au profil social et scolaire des étudiants inscrits en LS d'ALLSH en comparaison de celui de ceux inscrits en LNS. Le tableau 1 ci-dessous indique alors la répartition par mention obtenue au baccalauréat et par origine sociale dans chacun des deux types de licence.

Tableau 1. Profil scolaire et social des étudiants admis en licences d'arts, lettre, langues et sciences humaines en 2016

		Licences non sélectives	Licences sélectives	Ensemble
	1. TB	5	18	6
	2. B	14	24	15
Mention	3. AB	29	27	29
obtenue au	4. Admis	51	28	49
baccalauréat	6. Résultats non connus	1	3	1
	Total	100	100	100
	1. Très favorisée	10	24	11
	2. Favorisée	6	10	6
	3. Plutôt favorisée	20	25	21
Origine sociale	4. Moyenne sup	12	9	12
	5. Moyenne	14	11	14
	6. Défavorisée	21	13	20
	7. Très défavorisée	17	7	17
	Total	100	100	100

Note de lecture : 5% des élèves admis en ALLSH dans une LNS ont obtenu la mention très bien à l'examen du baccalauréat, contre 18% de ceux admis en LS.

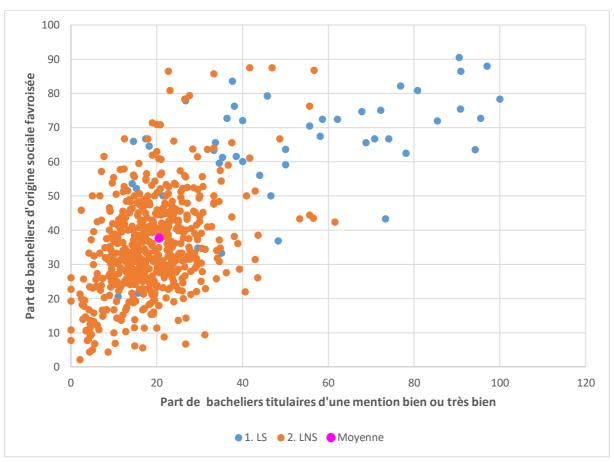
Source: APB'Stat 2016, SIES-MESRI

Les LS regroupent une proportion plus importante de candidats titulaires d'une mention très bien ou d'une mention bien au baccalauréat (42%) comparativement aux LNS (19%). En outre, on y retrouve également une plus forte proportion d'étudiants d'origine sociale favorisée, tandis que les LNS concentrent une plus forte proportion de néo-bacheliers issus des classes moyennes et populaires. Ces résultats, qui vont dans le sens d'un attrait plus important des classes supérieures pour les formations sélectives (van Zanten 2016), sont confirmés dans une analyse « à autres caractéristiques prises en compte constante » au moyen d'une régression logistique. Parmi les admis en licence d'ALLSH, en plus de l'origine territoriale des candidats qui se révèle être une caractéristique très discriminante du fait d'une offre de formation inégale sur le territoire, les caractéristiques sociales et scolaires des candidats jouent de manière significative dans l'inscription dans une LS ou non. Par ailleurs, si l'on retrouve plus de filles que de garçons en LS, c'est en partie car celles-ci disposent bien souvent d'un meilleur niveau académique que ces derniers, comme le souligne le changement de coefficient entre les deux modèles où la variable de niveau scolaire est introduite dans un second temps (voir Tableau A en annexe).

Pour autant, il convient de souligner que si ces résultats font apparaître un élitisme social et scolaire plus prononcé au sein des LS, ces dernières forment un tout bien plus hétérogène que les LNS. Ainsi, la figure 1 représente dans un espace à deux dimensions la part de bacheliers titulaires d'une mention

bien ou très bien ainsi que la part de candidats d'origine sociale favorisée⁵ parmi les admis dans chacune des formations.

Graphique 1. Part de bacheliers mention bien et très bien et d'origine sociale favorisée en licence d'ALLSH



Population d'étude : Formation de plus de 20 étudiants

Source: APB'Stat 2016, SIES-MESRI

On observe tout d'abord que les LS ont pour la majorité d'entre elles une part d'élèves d'origine sociale favorisée plus élevée que celle des différentes LNS (axe vertical), bien que certaines d'entre elles accueillent une proportion moindre d'élèves issus des classes supérieures. Ce résultat semble ainsi confirmer l'existence de « niches sociales » au sein de l'université à travers l'existence de ces formations sélectives.

Par ailleurs, en ce qui concerne le niveau scolaire des néo-bacheliers, on note alors une plus forte dispersion entre les différentes LS, puisque certaines d'entre elles accueillent exclusivement (ou presque) des lycéens d'un bon niveau scolaire tandis que d'autres accueillent majoritairement des lycéens non titulaires d'une des deux meilleures mentions. Ainsi, toutes les formations sélectives ne regroupent pas les meilleurs candidats en ALLSH, et certaines LNS acceptent alors des candidats qui, en moyenne, ont un meilleur niveau académique que certaines formations sélectives. De fait, derrière l'appellation « licences sélectives » se cache une palette relativement large de degré d'élitisme scolaire, accréditant ainsi en partie la thèse d'un désajustement entre sélectivité et élitisme déjà observé entre les différents types de formations dans le supérieur (Bodin et Orange 2013a).

⁵ L'origine sociale du candidat est : « très favorisée », « favorisée » ou « plutôt favorisée ».

2. Trajectoires des étudiants sur 3 ans

2.1 Trajectoire de « maintien »

La sélection est souvent perçue comme un instrument de lutte contre le « décrochage universitaire » qui doit être distingué de l'abandon (David et Melnik-Olive 2014)-, ou plutôt de prévention de ce dernier, dans la mesure où ne seraient censés être admis uniquement des étudiants aspirant à rejoindre la formation et dans la mesure où les effectifs plus restreints permettent un meilleur suivi des étudiants. Le tableau 2 ci-dessous met alors en évidence une plus forte propension des étudiants inscrits en LS à être restés dans la même discipline jusqu'à leur troisième année d'étude⁶, puisque 51% d'entre eux sont dans ce cas de figure contre 36% des étudiants inscrits en licence non-sélective.

Il nous a semblé plus pertinent, dans la continuité des travaux évoqués en amont, d'observer les trajectoires de maintien plutôt que celles de « sortie » puisque l'hétérogénéité de ces dernières, qui par ailleurs concernent plus fréquemment les plus fragiles socialement et scolairement (Frouillou et Moulin 2019), ne permet pas de juger de la manière dont celles-ci sont vécues par l'étudiant : deux ans après, ce sont à titre d'exemple 202 étudiants que l'on retrouve inscrits dans un IEP, et l'on peut penser que ces trajectoires de sortie correspondent plus pour l'étudiant à des trajectoires « ascendantes » que « descendantes ». Ainsi, à travers l'analyse du maintien ou non dans la même discipline que celle de l'admission initiale, plutôt que les sorties, nous observons davantage la persévérance de l'étudiant (Paivandi 2018) que son « échec », plus difficilement observable.

Tableau 2. Situation en 2018-2019 des étudiants admis en licences d'ALLSH en 2016

	Même discipline	Discipline différente ou "sortie"	Total
Licences non sélectives	36	64	100
Licences sélectives	51	49	100
Ensemble	37	63	100

Note de lecture : 36% des élèves admis pour l'année universitaire 2016-2017 en ALLSH dans une LNS sont toujours inscrits dans la même discipline lors de l'année universitaire 2018-2019, contre 51% de ceux admis en LS. Source : APB'Stat 2016, SIES-MESRI / SISE 2016 à 2019, SIES-MESRI

2.2 Un effet « licence sélective » majoritairement dû aux caractéristiques sociales et scolaires de l'étudiant

Afin d'infirmer ou non ce résultat, nous analysons, à nouveau l'aide de modèle de régressions logistiques, si l'inscription dans une LS plutôt que non sélective contribue au maintien des étudiants dans la discipline au sein de laquelle ils ont été admis sur la plateforme APB. La démarche adoptée est celle des modèles emboîtés, avec pour variable explicative le maintien ou non dans la discipline d'étude : une évolution des coefficients entre les modèles signifie alors qu'une partie de l'effet observé en amont était imputable à la variable nouvellement introduite. Les modèles sont présentés dans le tableau 3 ci-dessous⁷.

⁶ Bien que permettant de saisir l'ensemble des inscriptions des étudiants des universités publiques françaises, les bases SISE n'ont toutefois pas un niveau de détail aussi fin que la base APB, puisque la distinction entre LS et LNS n'est pas opérée. De fait, on ne peut savoir si un étudiant admis en LS dans l'université U₁ en histoire et toujours inscrit en histoire deux ans plus tard dans cette même université l'est encore dans la formation sélective − le code diplôme pouvant selon les remontées administratives et donc selon les universités être le même ou non-, ou s'il est désormais inscrit au sein du parcours non-sélectif. De fait, plutôt que d'observer le maintien dans la même formation ou non, ce qui n'est pas rigoureusement possible ici, nous observons le maintien ou non dans la discipline d'étude

⁷ D'autres résultats intéressants mériteraient par ailleurs d'être ici commentés.

Tableau 3. Régressions logistiques portant sur le fait d'être toujours inscrit, trois ans plus tard, dans la même discipline que celle d'admission sur APB

			Maintien		
	-1	-2	-3	-4	-5
Licence non sélective			Ref.		
Licence sélective	1.81***	1.80***	1.64***	1.37***	1.34***
Privé			Ref.		
Public	0.65***	0.69***	0.75***	0.81**	0.85*
Femme			Ref.		
Homme		0.72***	0.82***	0.91***	0.92***
Très défavorisée			Ref.		
Défavorisée		1.30***	1.10**	1.05	1.04
Moyenne		1.35***	1.03	0.94	0.93
Moyenne supérieure		1.57***	1.18***	1.07	1.06
Plutôt favorisée		1.38***	0.96	0.82***	0.82***
Favorisée		1.64***	1.09	0.90^{*}	0.91*
Très favorisée		1.43***	0.91*	0.72***	0.73***
Ile de France			Ref.		
Autres régions		1.16***	1.04	0.95^{*}	0.87***
Hors métropole		1.02	0.89^{*}	0.85**	0.81***
Etranger		0.34***	0.28***	0.28***	0.26***
ES			Ref.		
L			1.02	1.03	0.96
S			1.17***	1.23***	1.26***
Techno			0.28***	0.31***	0.35***
Pro ou autre			0.15***	0.15***	0.18***
Admis ou non connus			Ref.		
Mention AB				1.95***	1.88***
Mention B				2.80***	2.64***
Mention TB				2.82***	2.61***
Vœu 1			Ref.		
Pas vœu 1					0.46***
Constante	0.86*	0.61***	0.97	0.67***	0.87
N	52,702	52,702	52,702	52,702	52,702

^{*}p < .05; **p < .01; ***p < .001

Note de lecture : Dans le modèle 1, à type de secteur (public/privé) d'établissement d'inscription constant, les étudiants admis en LS sur APB 2016 ont 1,81 fois plus de chances que ceux admis en LNS d'être toujours inscrit dans la même discipline trois ans plus tard.

Source: APB'Stat 2016, SIES-MESRI / SISE 2016 à 2019, SIES-MESRI

Le premier modèle souligne le maintien plus fort des étudiants dans la même discipline d'étude pour ceux admis en LS. Par ailleurs, l'introduction dans un second modèle des variables de sexe, d'origine sociale et d'origine territoriale ne modifie guère le coefficient associé au type de licence. On observe cependant dans un troisième temps que l'introduction d'une première variable scolaire, le type de bac obtenu, fait évoluer le coefficient associé à la modalité « admis en licence sélective » : c'est en partie

parce que les étudiants de LS sont plus fréquemment ceux titulaires d'un bac général qu'ils se maintiennent le plus dans la discipline, les bacheliers technologiques et plus encore ceux professionnels étant les moins concernés par ces trajectoires. De même, l'introduction d'une seconde variable en lien avec les caractéristiques scolaires du candidat, celle de la mention obtenue au baccalauréat, modifie à nouveau le coefficient associé à la modalité du type de licence, tout en ne modifiant que légèrement ceux associés au type de bac obtenu : si les étudiants des LS se maintiennent plus souvent dans la discipline au sein de laquelle ils ont été admis lors de leur entrée dans le supérieur, cela est donc dû pour une part non négligeable aux caractéristiques scolaires de ces néo-bacheliers. Enfin, le cinquième modèle teste l'hypothèse d'un maintien plus fréquent dans la discipline chez ceux pour qui celle-ci constituait le premier vœu d'orientation. Si cette hypothèse est validée, comme l'atteste la significativité du coefficient, le coefficient associé à la modalité sélective n'évolue quant à lui guère suite à l'introduction de cette nouvelle variable : ce sont donc les caractéristiques scolaires qui expliquent une partie de l'effet positif associé à l'admission dans une LS.

2.3 Des conditions d'études plus favorables favorisant le maintien dans la discipline

Il reste toutefois un effet propre au fait d'être inscrit dans une LS dans le fait de se maintenir ou non dans la discipline d'études. Une piste d'explication pourrait être l'encadrement proposé par ce type de formation : si les étudiants des LS sont parfois mélangés avec ceux des LNS, ces premiers étudient toutefois dans des conditions d'études relativement différentes de celles des seconds. Ainsi, lorsque l'on compare les discours d'étudiants inscrits en LS et non sélectives à l'UT2J, on note qu'un esprit de classe tel que celui observable au lycée subsiste dans les LS : les étudiants se connaissent entre eux (et connaissent ceux des autres promotions), sont plus suivis par les enseignants, tandis que des évènements propres à la LS (en l'occurrence, la licence histoire-bilingue) sont organisés et participent indirectement à créer un sentiment d'appartenance des étudiants à la formation. Inversement, les étudiants inscrits dans les LNS soulignent quant à eux le caractère anomique de l'université, la difficulté à faire partie d'un groupe ainsi qu'un corps enseignant qui leur semble peu disponible.

- « G: [...] On connaît nos L2, vu qu'on est 102 en comprenant les espagnols. Donc on est un peu plus que la centaine, on a un système de parrain-marraine, un L2 nous parraine. Et on parle avec eux, on échange, et eux ont eu des informations, vu qu'ils savent ce qui va se passer en fin d'année. »
- « G : En gros, on a un BDE, que pour nous, pour 102 personnes. Ils ont organisé une soirée d'intégration ... Bon, déjà, ils ont organisé une réunion de rentrée en septembre avec les professeurs, avec le professeur responsable de l'anglais et de l'espagnol. Donc là j'ai déjà pu échanger avec quelques personnes [...] Et ensuite on a eu deux soirées d'intégration coup sur coup juste avant les cours, on a pu rencontrer des gens, et on a pu rapidement ... vu qu'on est pas nombreux, on se fait rapidement des potes quoi.

[...]

- M : Mais du coup le BDE vous a contacté avant la rentrée ?
- G : Oui. Le soir de la réunion du 6 septembre, ils ont récupéré nos adresses [...] En gros je suis la 7^{ème} promotion de la licence. Elle a commencé ... en 2012, oui c'est ça, 2012 ou ... Dans cette décennie quoi. Et donc les profs ont aidé à le mettre en place, dès la première ou la deuxième année
- M : Et la réunion de rentrée, c'est une réunion juste pour votre licence ?
- G: Juste pour notre licence! »
 - « M : Tu ne trainais qu'avec] des potes de la licence ?
- G: c'est que des potes de la licence, vu qu'en gros, nous dans la licence, on est que 28, donc ça permet de faire une atmosphère de classe, du moins ... on voit toujours les mêmes têtes en cours d'histoire bilingue, et c'est pratique. Ça permet de maintenir un sentiment de cohésion, alors que si t'es lâché dans un amphi de plus de 300 en histoire ...

M: vous vous connaissez tous?

G: Oui, on se connaît tous. »

(Extraits d'entretien avec Gaëtan, inscrit en licence sélective histoire-bilingue, parcours anglais)

« H: [...] j'avais aucune attente en fait, donc non. Au niveau de l'autonomie, je regrette le fait qu'on ... qu'on fasse nous-mêmes nos emplois du temps, par exemple. C'est trop d'autonomie. A un moment donné ... je pense que c'est pas une bonne chose d'avoir trop d'autonomie dans les études. Même si déjà on en a beaucoup, parce qu'on est à la fac, on a 18h de cours par semaine. Déjà, y'a une autonomie par rapport à ça. Y'a deux aspects dans ça qui me gêne : le fait d'avoir trop d'autonomie. Et aussi le fait de ... de n'avoir cours jamais avec les mêmes personnes, ce qui fait qu'on peut pas créer de lien en fait. Et ça, ça me gêne. »

(Extrait d'entretien avec Hugo, inscrit en licence d'histoire)

« M : Est-ce que l'université c'était conforme à ce que tu attendais ?

Mar. : je m'en rappelle plus vraiment de ce à quoi je pensais à l'époque du lycée, quand on nous parlait de la fac. Mais je sais que j'avais été ... surprise, enfin un peu déçue de ... tout. Enfin, ça peut paraître paradoxal maintenait mais on avait trop de liberté, je me sentais pas encadrée, je me sentais vraiment perdu, complètement larguée dans la nature. Et au début, ça me faisait peur, car j'avais pas l'habitude. C'est vrai que ça m'avait déplu. Puis le non-contact qu'on a avec les professeurs, qui est vraiment très froid, c'est vraiment un mur, c'est comme si on écoutait un e-conférence à la télé et il y a pas d'interaction. Ils se souviennent pas de nous ... c'est normal, c'est beaucoup moins familial qu'au lycée, mais ... non, j'avais pas ... je m'attendais un peu à ça, mais pas autant peut-être. Mais après, je regrette pas d'y avoir été. Je pense que c'est ce qu'il me faut. J'aime pas ça, j'aime pas la fac, mais j'aime ce qu'on y fait, donc [...] C'est mort quoi. J'ai l'impression de ... oui, regarder un documentaire, à chaque fois. »

(Extrait d'entretien avec Margot, inscrite en licence d'histoire)

Ces extraits d'entretien soulignent bien les différences de vécu des études universitaires et d'affiliation au « métier d'étudiant » (Coulon 2005) selon que l'on soit inscrit dans une LS ou LNS. A l'image de ce qu'observe M. Millet entre la sociologie et la médecine (Millet 2000), les matrices de socialisation des formations, pourtant ici entre deux filières d'une même discipline (l'histoire), et donc ayant des enseignants communs, influencent le vécu et par conséquent les trajectoires des étudiants dans l'enseignement supérieur, dans la mesure où la faible inscription dans des collectifs et le faible sentiment d'appartenance à un groupe sont des facteurs contribuant au décrochage scolaire (Tinto 1987). Cette hypothèse est par ailleurs partiellement validée si l'on introduit une distinction entre les LNS en fonction de leurs effectifs (voir tableau B en annexe)⁸, puisque les étudiants des licences où les effectifs sont nombreux sont plus fréquemment ceux qui ne se maintiennent pas dans la discipline⁹.

2.4 Trajectoire linéaire

Afin de ne pas se limiter à ce seul indicateur de maintien ou non dans la discipline, et ainsi multiplier les angles d'observation, étant donné la complexité de l'étude des trajectoires dans l'enseignement supérieur qui ne peut se limiter à une analyse unidimensionnelle, nous regardons dans un dernier temps le degré d'études atteint par l'étudiant lors de sa troisième année d'études, proxy de sa réussite aux

⁸ Le seuil de 100 étudiants admis dans la formation a été établi en fonction de la distribution des effectifs par formation, puisqu'il représente se situe aux alentours de la valeur médiane (97). Il est toutefois possible que ce seuil affecte significativement les résultats, c'est pourquoi les modèles ont été mis en annexe.

⁹ Le degré d'encadrement permis par la taille des promotions peut fortement varier d'une université à l'autre, tout comme les relations entre enseignants et étudiants.

examens. Pour cela, nous restreignons alors notre population d'études à ceux s'étant maintenus dans la discipline au sein de laquelle ils ont été admis sur APB, soit 19.489 étudiants.

A nouveau, on observe dans un premier temps un effet « licence sélectif », puisque les étudiants originellement admis en LS et qui sont toujours inscrits dans la même discipline ont 1,68 fois plus de chances que ceux des LNS d'être inscrits en L3 lors de leur troisième année d'études. Néanmoins, l'introduction successive de variables sociales et scolaires, notamment celle de la mention obtenue au baccalauréat, et qui sont par ailleurs toutes significatives, contribue à faire diminuer progressivement le coefficient associé à la modalité « licence sélective ». Ainsi, ce n'est pas tant le type de licence que la population que l'on y trouve, spécifique tant d'un point de vue social (plus favorisée) mais aussi et surtout scolaire (disposant d'un meilleur profil sur le plan académique), qui explique la réussite en licence (si l'on se situe sous l'angle de la réussite aux examens), bien qu'un léger effet « licence sélective » persiste. Ce dernier pourrait, et il s'agit là d'une hypothèse, s'expliquer à nouveau par le moindre anonymat dans ces formations, dans la mesure où l'inscription dans une formation avec un effectif plus restreint faciliterait la comparaison avec les pairs et ainsi de mieux se situer en termes d'exigences académiques (Haas et al. 2012), tout en permettant un meilleur suivi du corps enseignant.

Tableau 4. Régressions logistiques portant sur le fait d'être inscrit ou non en troisième année de licence lors de la troisième année d'étude postbac

	Inscrit en 3ème année				
	-1	-2	-3	-4	-5
Licence non sélective			Ref.		
Licence sélective	1.68***	1.61***	1.57***	1.20**	1.20**
Privé			Ref.		
Public	0.25***	0.29***	0.29***	0.26***	0.26***
Femme			Ref.		
Homme		0.58***	0.59***	0.66***	0.66***
Très défavorisée			Ref.		
Défavorisée		1.36***	1.28***	1.20**	1.19**
Moyenne		1.54***	1.41***	1.24***	1.24***
Moyenne supérieure		1.91***	1.72***	1.50***	1.50***
Plutôt favorisée		1.91***	1.65***	1.31***	1.31***
Favorisée		2.41***	2.00***	1.54***	1.54***
Très favorisée		2.28***	1.87***	1.34***	1.34***
Ile de France			Ref.		
Autres régions		1.40***	1.35***	1.12**	1.11*
Hors métropole		0.88	0.83*	0.71***	0.70***
Etranger		1.02	1.00	1.02	1.01
ES			Ref.		
L			0.78***	0.76***	0.76***
S			1.34***	1.65***	1.66***
Techno			0.34***	0.38***	0.38***
Pro ou autre			0.18***	0.15***	0.16***
Admis ou non connus			Ref.		
Mention AB				2.81***	2.79***

Mention B				6.15***	6.11***
Mention TB				11.42***	11.29***
Vœu 1			Ref.		
Pas vœu 1					0.89**
Constante	9.64***	4.69***	6.63***	4.31***	4.43***
N	19,489	19,489	19,489	19,489	19,489

^{*}p < .05; **p < .01; ***p < .001

Note de lecture : Dans le modèle 1, à type de secteur (public/privé) d'établissement d'inscription constant, les étudiants admis en LS sur APB 2016 et inscrits dans la même discipline 3 ans plus tard ont 1,68 fois plus de chances que ceux admis en LNS d'être inscrits en troisième année de licence.

Source: APB'Stat 2016, SIES-MESRI / SISE 2016 à 2019, SIES-MESRI

Conclusion

L'analyse de la situation académique -en fonction d'indicateurs traditionnellement retenus- trois ans après leur entrée dans l'enseignement supérieur des néo-bacheliers admis en licence d'arts, lettres, langues, sciences humaines en fonction du type de licence qu'ils ont rejoint, à savoir une licence sélective ou non, fait apparaître un léger effet positif liée à l'inscription dans une licence sélective. Cet effet sur les trajectoires linéaires de « réussite », avec toutes les précautions qu'il convient de prendre sur ces indicateurs, reste toutefois relativement marginal en comparaison d'autres effets, notamment ceux en lien avec le passé scolaire de l'étudiant.

Les bases de données à notre disposition dans le cadre de cette étude ne nous permettent pas de creuser davantage certaines hypothèses pouvant expliquer ce léger effet « licence sélective », notamment celle de matrice de socialisation, non pas disciplinaire, puisqu'une licence en histoire peut ici être sélective ou non, mais en lien avec le caractère plus ou moins enveloppant de la formation (nombre d'heures de cours, etc.), comme cela a pu être fait pour les CPGE dans un travail d'observation sur un temps beaucoup plus long (Darmon 2015). Le recours au qualitatif permet toutefois de souligner d'importantes disparités selon le type de licence dans les modes de vie universitaires des étudiants ainsi que des relations pédagogiques différenciées, ce qui pourraient expliquer cet effet. Si cette hypothèse venait à être confirmée par des travaux ultérieurs, un tel encadrement proposé nécessiterait notamment davantage de moyens. Toutefois, rappelons que les indicateurs ici retenus masquent des trajectoires hétérogènes, dans la mesure où la non inscription dans la discipline initiale peu tout autant correspondre à une sortie de l'enseignement supérieur qu'à une inscription dans un établissement privé ou dans une formation que l'ex-lycéen aspirait davantage à rejoindre au sortir du secondaire.

En conclusion, si les étudiants des LS sont significativement plus nombreux à être inscrits dans la même discipline trois ans plus tard, ainsi qu'à être inscrits en L3 dans cette même discipline, cela tient surtout au recrutement des meilleurs étudiants sur le plan scolaire de ces formations qu'à la formation en ellemême. Par conséquent, il semblerait donc bien que l'introduction de la sélection à l'université soit avant tout un processus visant à éloigner les « populations à risque » qu'une réponse au problème des « 60% d'échec en licence » (Allouch 2017; Bodin et Orange 2019), dans la mesure où les formations sélectives concentrent les étudiants les plus dotés à la fois scolairement et socialement. L'institutionnalisation de cette sélection à l'Université est d'autant plus dommageable qu'elle empêche les étudiants au projet d'orientation encore incertain, souvent les moins favorisés socialement car les moins familiers avec l'espace de l'enseignement supérieur, de bénéficier d'une année d'études pour se familiariser avec le fonctionnement de ce dernier. Le risque, déjà bien présent suite à l'introduction de ParcourSup, est ainsi de voir se développer une Université à plusieurs vitesses, et par conséquent de sacrifier le caractère « universel » de l'Université.

Bibliographie

ALLOUCH Annabelle, 2017, *La société du concours*, Paris, Le Seuil (coll. « La République des idées »). BEAUD Stéphane, 2008, « Enseignement supérieur: la «démocratisation scolaire» en panne », *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, 2008, nº 101, p. 149–165.

BEAUD Stéphane et MILLET Mathias, 2018, « La réforme Macron de l'université », *La vie des idées*, 2018. BODIN Romuald et MILLET Mathias, 2011, « L'université, un espace de régulation. L'«abandon» dans les 1ers cycles à l'aune de la socialisation universitaire », *Sociologie*, 2011, vol. 2, n° 3, p. 225–242.

Bodin Romuald et Orange Sophie, 2019, « La gestion des risques scolaires. «Avec Parcoursup, je ne serais peut-être pas là» », *Sociologie*, 2019, vol. 10, n° 2, p. 217–224.

BODIN Romuald et ORANGE Sophie, 2013a, « La barrière ne fera pas le niveau », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2013, nº 4, p. 102–117.

BODIN Romuald et Orange Sophie, 2013b, L'université n'est pas en crise: les transformations de l'enseignement supérieur: enjeux et idées reçues, Bellecombe-en-Bauges (Savoie), Ed. du Croquant. BUGEJA-BLOCH Fanny et COUTO Marie-Paule, 2018, « Le Parcoursup des filles », 2018.

CLEMENT Pierre, COUTO Marie-Paule et BLANCHARD Marianne, 2019, « Parcoursup: infox et premières conséquences de la réforme », *La Pensee*, 2019, nº 3, p. 144–156.

COULON Alain, 2005, *Le métier d'étudiant: l'entrée dans la vie universitaire*, Paris, Économica : Anthropos.

DARMON Muriel, 2015, Classes préparatoires: la fabrique d'une jeunesse dominante, Paris, La Découverte.

DARMON Muriel, 2012, « Sélectionner, élire, prédire: le recrutement des classes préparatoires », Sociétés contemporaines, 2012, n° 2, p. 5–29.

DAVID Sylvie et MELNIK-OLIVE Ekaterina, 2014, « Le décrochage à l'université, un processus d'ajustement progressif? », Formation emploi. Revue française de sciences sociales, 31 décembre 2014, n° 128, p. 81-100.

DURKHEIM Émile, 2010, *Les règles de la méthode sociologique*, Nouv. éd., Paris, Flammarion (coll. « Champs »), 254 p.

ERLICH Valérie et VERLEY Élise, 2010, « Une relecture sociologique des parcours des étudiants français: entre segmentation et professionnalisation », *Education et sociétés*, 2010, n° 2, p. 71–88.

FROUILLOU Leïla, 2015, Les mécanismes d'une ségrégation universitaire francilienne: carte universitaire et sens du placement étudiant, PhD Thesis, Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris, 522 p.

FROUILLOU Leïla et MOULIN Léonard, 2019, « Les trajectoires socialement et spatialement différenciées des étudiants franciliens », *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, 2019, nº 145, p. 7–28.

FROUILLOU Leïla, PIN Clément et VAN ZANTEN Agnès, 2019, « Le rôle des instruments dans la sélection des bacheliers dans l'enseignement supérieur. La nouvelle gouvernance des affectations par les algorithmes », *Sociologie*, 2019, vol. 10, nº 2, p. 209–215.

HAAS Valérie, MORIN-MESSABEL Christine, FIEULAINE Nicolas et DEMOURES Amélie, 2012, « L'entrée à l'université et ses difficultés: regards croisés à partir d'un dispositif du Plan Réussite Licence », L'orientation scolaire et professionnelle, 2012, 41/4.

LE NEVE S., 2020, Jadis « filières des possibles », la licence STAPS rentre dans le rang, https://www.lemonde.fr/campus/article/2020/01/21/jadis-filiere-des-possibles-la-licence-staps-rentre-dans-le-rang_6026638_4401467.html , 2020, consulté le 22 janvier 2020.

LENOIR Noelle, BERRY Gérard, DAUCHET Max, GRENET Julien, LUCCHESI Laure et MOISAN Catherine, 2019, *Rapport au parlement du Comité Ethique et Scientifique de Parcoursup*, s.l., Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

MENARD Boris, 2018, « Le décrochage dans l'enseignement supérieur à l'aune de l'approche par les capabilités », *Formation emploi*, 2018, n° 2, p. 119–141.

MILLET Mathias, 2012, « L'«échec» des étudiants de premiers cycles dans l'enseignement supérieur en France. retours sur une notion ambiguë et descriptions empiriques » dans *Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur*, s.l., De Boeck Supérieur, p. 69–88.

MILLET Mathias, 2003, Les étudiants et le travail universitaire: étude sociologique, s.l., Presses Universitaires Lyon.

MILLET Mathias, 2000, Les étudiants de médecine et de sociologie à l'étude: matrices disciplinaires, nature des savoirs, et pratiques intellectuelles: une analyse sociologique comparée des logiques sociales et cognitives du travail étudiant, PhD Thesis, Lyon 2, s.l.

MILLET Mathias et Thin Daniel, 2007, « Scolarités singulières et déterminants sociologiques », Revue française de pédagogie. Recherches en éducation, 2007, n° 161, p. 41–51.

PAIVANDI Saeed, 2018, « Performance universitaire, apprentissage et temporalité des étudiants »,

Revue française de pédagogie. Recherches en éducation, 2018, nº 202, p. 99–116.

SARFATI François, 2015, « L'université face au décrochage », La Vie des idées, 14 avril 2015.

STROMBONI C., 2017, Frédérique Vidal: « Il est urgent de mettre fin à ce taux de 60 % d'échec en première année à l'université », https://www.lemonde.fr/campus/article/2017/08/22/frederique-vidal-il-est-urgent-de-mettre-fin-a-ce-taux-de-60-d-echec-en-premiere-annee-a-l-

universite 5175078 4401467.html, 2017, consulté le 22 août 2017.

TINTO Vincent, 1987, Leaving college: Rethinking the causes and cures of student attrition., s.l., ERIC. VATIN François et VERNET Antoine, 2009, « La crise de l'université française: une perspective historique et socio-démographique », Revue du MAUSS, 2009, n° 1, p. 47–68.

ZANTEN Agnès VAN, 2016, « Introduction. La formation des élites: pour une approche généraliste, compréhensive et comparative », *L'Année sociologique*, 2016, vol. 66, nº 1, p. 73–80.

Annexes

Tableau A. Régressions logistiques portant sur le fait d'être inscrit en licence sélective plutôt que non sélective en ALLSH lors de la session APB 2016

	Admission en licence sélective		
	-1	-2	
Femme		_	
Homme	0.82***	0.96	
Très défavorisée	Re	ef.	
Défavorisée	1.33***	1.25**	
Moyenne	1.61***	1.46***	
Moyenne supérieure	1.64***	1.45***	
Plutôt favorisée	2.35***	1.94***	
Favorisée	2.90***	2.29***	
Très favorisée	4.02***	3.00***	
lle de France	Re	ef.	
Autres régions	0.40***	0.35***	
Hors métropole	0.22***	0.19***	
Etranger	0.84	0.83	
ES	Re	ef.	
L	0.96	1.00	
S	1.24***	1.31***	
Techno	0.48***	0.61***	
Pro ou autre	0.47***	0.55***	
Admis ou non connus	Re	ef.	
Mention AB		1.53***	
Mention B		2.66***	
Mention TB		5.25***	
Constante	0.08***	0.06***	
N	52,702	52,702	

*p < .05; **p < .01; ***p < .001

Source : APB'Stat 2016, SIES-MESRI

Tableau B. Régressions logistiques portant sur le fait d'être toujours inscrit, trois ans plus tard, dans la même discipline que celle d'admission sur APB (distinction en fonction de la taille des universités)

1-1	en	
étudiants Ref. Licence non sélective plus de 100 étudiants 0.93**** 0.93**** 0.91**** Licence sélective 1.75**** 1.74**** 1.57*** Privé Ref. No.71**** 0.78**** Public 0.67**** 0.78**** 0.78**** Femme Ref. No.72**** 0.83**** Très défavorisée 1.30**** 1.11*** Moyenne 1.35**** 1.03 Moyenne supérieure 1.57**** 1.18**** Plutôt favorisée 1.38**** 0.96 Favorisée 1.64**** 1.09* Très favorisée 1.44**** 0.92** Ile de France Ref. Autres régions 1.16**** 1.04 Hors métropole 1.02 0.89** Etranger 0.34**** 0.29**** ES Ref. L 1.02 S 1.16*** Techno 0.28*** Pro ou autre 0.15*** Admis ou non connus<	-4	-5
Licence sélective 1.75*** 1.74*** 1.57*** Privé Ref. Ref. Public 0.67*** 0.71*** 0.78*** Femme Ref. No.83*** 0.83*** Homme 0.72**** 0.83*** 1.11*** Moyenne 1.35**** 1.03 1.03**** 1.03*** Moyenne supérieure 1.57**** 1.18*** 0.96 1.38**** 0.96 Favorisée 1.38**** 0.96 Favorisée 1.44**** 0.92* Ille de France Ref. 4.44**** 0.92** Ille de France Ref. 1.04 1.04 1.04 1.04 1.04 1.04 1.04 1.04 1.04 1.04 1.04 1.04 1.04 1.04 1.02 0.89** 1.04 1.02 0.89** 1.02 0.89** 1.02 0.89** 1.02 0.29*** 1.02 0.29**** 1.02 0.29**** 1.02 0.28**** 1.02 0.28**** 1.02 0.28**** 1.02 0.28**** <td< td=""><td></td><td></td></td<>		
Privé Ref. Public 0.67*** 0.71*** 0.78*** Femme Ref. Homme 0.72*** 0.83*** Très défavorisée Ref. Défavorisée 1.30*** 1.11*** Moyenne 1.57*** 1.18*** Plutôt favorisée 1.38*** 0.96 Favorisée 1.64*** 1.09* Très favorisée 1.44*** 0.92* Ile de France Ref. Autres régions 1.16*** 1.04 Hors métropole 1.02 0.89* Etranger 0.34*** 0.29*** ES Ref. L 1.02 S 1.16*** Techno 0.28*** Pro ou autre 0.15*** Admis ou non connus Ref. Mention B Mention TB	* 0.90***	0.91***
Public 0.67*** 0.71*** 0.78*** Femme Ref. Homme 0.72*** 0.83*** Très défavorisée Ref. Défavorisée 1.30*** 1.11** Moyenne 1.35*** 1.03 Moyenne supérieure 1.57**** 1.18*** Plutôt favorisée 1.38**** 0.96 Favorisée 1.64**** 1.09* Très favorisée 1.44*** 0.92* Ile de France Ref. Autres régions 1.16*** 1.04 Hors métropole 1.02 0.89* Etranger 0.34*** 0.29*** ES Ref. L 1.02 S 1.16*** Techno 0.28*** Pro ou autre 0.15*** Admis ou non connus Ref. Mention B Mention TB	* 1.30***	1.28***
Femme Ref. Homme 0.72*** 0.83*** Très défavorisée Ref. Défavorisée 1.30*** 1.11** Moyenne 1.35*** 1.03 Moyenne supérieure 1.57*** 1.18*** Plutôt favorisée 1.38*** 0.96 Favorisée 1.64*** 1.09* Très favorisée 1.44*** 0.92* Ile de France Ref. Ref. Autres régions 1.16*** 1.04 Hors métropole 1.02 0.89* Etranger 0.34*** 0.29*** ES Ref. L 1.02 S 1.16*** Techno 0.28*** Pro ou autre 0.15*** Admis ou non connus Ref. Mention B Mention TB		
Homme 0.72*** 0.83*** Très défavorisée Ref. Défavorisée 1.30*** 1.11** Moyenne 1.35*** 1.03 Moyenne supérieure 1.57*** 1.18*** Plutôt favorisée 1.38*** 0.96 Favorisée 1.64*** 1.09* Très favorisée 1.44*** 0.92* Ile de France Ref. Autres régions 1.16*** 1.04 Hors métropole 1.02 0.89* Etranger 0.34*** 0.29*** ES Ref. L 1.02 S 1.16*** Techno 0.28*** Pro ou autre 0.15*** Admis ou non connus Ref. Mention B Mention TB	* 0.84*	0.88
Très défavorisée Ref. Défavorisée 1.30*** 1.11** Moyenne 1.35*** 1.03 Moyenne supérieure 1.57*** 1.18*** Plutôt favorisée 1.38*** 0.96 Favorisée 1.64*** 1.09* Très favorisée 1.44*** 0.92* Ile de France Ref. Autres régions 1.16*** 1.04 Hors métropole 1.02 0.89* Etranger 0.34*** 0.29*** ES Ref. L 1.02 S 1.16*** Techno 0.28** Pro ou autre 0.15** Admis ou non connus Ref. Mention AB Mention B Mention TB Mention TB		
Défavorisée 1.30*** 1.11** Moyenne 1.35*** 1.03 Moyenne supérieure 1.57*** 1.18*** Plutôt favorisée 1.38*** 0.96 Favorisée 1.64*** 1.09* Très favorisée 1.44*** 0.92* Ile de France Ref. Autres régions 1.16*** 1.04 Hors métropole 1.02 0.89* Etranger 0.34*** 0.29*** ES Ref. L 1.02 S 1.16*** Techno 0.28*** Pro ou autre 0.15*** Admis ou non connus Ref. Mention AB Mention B Mention TB Mention TB	* 0.92***	0.93***
Moyenne 1.35*** 1.03 Moyenne supérieure 1.57*** 1.18*** Plutôt favorisée 1.38*** 0.96 Favorisée 1.64*** 1.09* Très favorisée 1.44*** 0.92* Ile de France Ref. Autres régions 1.16*** 1.04 Hors métropole 1.02 0.89* Etranger 0.34*** 0.29*** ES Ref. L 1.02 S 1.16*** Techno 0.28*** Pro ou autre 0.15*** Admis ou non connus Ref. Mention AB Mention B Mention TB Mention TB		
Moyenne supérieure 1.57*** 1.18*** Plutôt favorisée 1.38*** 0.96 Favorisée 1.64*** 1.09* Très favorisée 1.44*** 0.92* Ile de France Ref. Autres régions 1.16*** 1.04 Hors métropole 1.02 0.89* Etranger 0.34*** 0.29*** ES Ref. L 1.02 S 1.16*** Techno 0.28*** Pro ou autre 0.15*** Admis ou non connus Ref. Mention AB Mention B Mention TB Mention TB	1.05	1.05
Plutôt favorisée 1.38*** 0.96 Favorisée 1.64*** 1.09* Très favorisée 1.44*** 0.92* Ile de France Ref. Autres régions 1.16**** 1.04 Hors métropole 1.02 0.89* Etranger 0.34*** 0.29*** ES Ref. L 1.02 S 1.16*** Techno 0.28*** Pro ou autre 0.15*** Admis ou non connus Ref. Mention AB Mention B Mention TB Mention TB	0.95	0.93
Favorisée 1.64*** 1.09* Très favorisée 1.44*** 0.92* Ile de France Ref. Autres régions 1.16*** 1.04 Hors métropole 1.02 0.89* Etranger 0.34*** 0.29*** ES Ref. L 1.02 S 1.16*** Techno 0.28*** Pro ou autre 0.15*** Admis ou non connus Ref. Mention AB Mention B Mention TB Mention TB	* 1.07	1.06
Très favorisée 1.44*** 0.92* Ile de France Ref. Autres régions 1.16*** 1.04 Hors métropole 1.02 0.89* Etranger 0.34*** 0.29*** ES Ref. L 1.02 S 1.16*** Techno 0.28*** Pro ou autre 0.15*** Admis ou non connus Ref. Mention AB Mention B Mention TB Mention TB	0.82***	0.82***
Ref. Autres régions	0.91*	0.91*
Autres régions 1.16*** 1.04 Hors métropole 1.02 0.89* Etranger 0.34*** 0.29*** ES Ref. L 1.02 S 1.16*** Techno 0.28*** Pro ou autre 0.15*** Admis ou non connus Ref. Mention AB Mention B Mention TB Mention TB	0.72***	0.73***
Hors métropole 1.02 0.89* Etranger 0.34*** 0.29*** ES Ref. L 1.02 S 1.16*** Techno 0.28*** Pro ou autre 0.15*** Admis ou non connus Ref. Mention AB Mention B Mention TB		
Etranger 0.34*** 0.29*** ES Ref. L 1.02 S 1.16*** Techno 0.28*** Pro ou autre 0.15*** Admis ou non connus Ref. Mention AB Mention B Mention TB Mention TB	0.95*	0.87***
ES Ref. L 1.02 S 1.16*** Techno 0.28*** Pro ou autre 0.15*** Admis ou non connus Ref. Mention AB Mention B Mention TB	0.85**	0.81***
L 1.02 S 1.16*** Techno 0.28*** Pro ou autre 0.15*** Admis ou non connus Ref. Mention AB Mention B Mention TB Mention TB	* 0.28***	0.26***
S 1.16*** Techno 0.28*** Pro ou autre 0.15*** Admis ou non connus Ref. Mention AB Mention B Mention TB		
Techno 0.28** Pro ou autre 0.15** Admis ou non connus Ref. Mention AB Mention B Mention TB	1.03	0.96
Pro ou autre 0.15*** Admis ou non connus Ref. Mention AB Mention B Mention TB	* 1.23***	1.26***
Admis ou non connus Ref. Mention AB Mention B Mention TB	* 0.31***	0.35***
Mention AB Mention B Mention TB	* 0.15***	0.17***
Mention B Mention TB		
Mention TB	1.96***	1.89***
	2.81***	2.65***
	2.83***	2.61***
Vœu 1 Ref.		
Pas vœu 1		0.46***
Constante 0.87* 0.61*** 0.98	0.67***	0.87
N 52,702 52,702 52,702	2 52,702	52,702

^{*}p < .05; **p < .01; ***p < .001

Source: APB'Stat 2016, SIES-MESRI / SISE 2016 à 2019, SIES-MESRI

Tableau C. Cote sociale utilisée

Cote sociale créée	Origine sociale du père ou de la mère (DEPP)	Si autre référent légal
Très favorisée	Deux "Favorisée A"	
Favorisée	"Favorisée A" et "Favorisée B"	
	"Favorisée A" et "Moyenne"	
Plutôt favorisée	"Favorisée A" et "Défavorisée"	
Plutot lavorisee	Un(e) "Favorisée A"	
	Deux "Favorisée B"	
Moyonno ounáriouro	"Favorisée B" et "Moyenne"	
Moyenne supérieure	"Favorisée B" et "Défavorisée"	
Moyonno	Un(e) "Favorisée B"	
Moyenne	Deux "Moyenne"	
	"Moyenne" et "Défavorisée"	
Défavorisée	Un(e) "Moyenne"	
		"Moyenne" ou plus
	Deux "Défavorisée"	
Très défavorisée	Un(e) "Défavorisée"	
		"Défavorisée" ou non renseignée